

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2018**

Délibération : **N° 2018-06- 77**
 OBJET : **CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS D'ANIMATION POUR
STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**
 Nomenclature : **4.2.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 20

Pouvoirs : 8

Absent : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le vingt-cinq juin deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix huit juin deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Catherine HENRY donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Michel RINCE donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membres absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi et pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, février et Pâques) sur l'ensemble des structures enfance-jeunesse, il est nécessaire de recruter, sur l'année scolaire 2018-2019, des adjoints d'animation contractuels :

Au centre de loisirs

- 12 postes pour les mercredis
- 14 postes pour les petites vacances scolaires

Au Tremplin

- 2 postes pour les mercredis
- 3 postes pour les petites vacances scolaires

Le nombre de postes variera en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Ces animateurs de loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Conformément à la présentation faite en commission Ressources du 19 juin 2018,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la création des postes d'adjoints d'animation pour les structures enfance-jeunesse sur l'année scolaire 2018-2019, selon ce qui précède ;
- D'AUTORISER M. le Maire à procéder aux recrutements.

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Pour extrait conforme.

Treillières, le 25 juin 2018
Le Maire, Alain ROYER.

